

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 50 (1921)

**Heft:** 14

**Artikel:** L'école sur mesure [suite et fin]

**Autor:** Overney, A.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1039168>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le maître

Tous ceux qui, depuis plus d'un quart de siècle, ont passé dans cette vieille demeure cistercienne d'Hauterive où semble flotter encore une douce paix monacale auront, en apprenant la mort cruelle de leur ancien maître, évoqué le souvenir de ses leçons. Et malgré le temps dont le recul amoindrit les détails et atténue les impressions, ils auront vu éclore dans leur mémoire une vision claire et tout embaumée du délicieux souvenir des heures charmantes passées en compagnie du plus aimable et du plus averti des guides. Ils auront soudain vu surgir et se dresser devant leurs yeux sa haute stature un peu courbée et amaigrie vers la fin de sa vie ; sa physionomie expressive et intelligente ; son regard loyal, profond, malicieux parfois et toujours vif et pétillant sous le lorgnon d'or. Se retrouvant soudain, ô charme des illusions, transporté sur les bancs de la « quatrième », ils auront entendu ses pas dans le vaste corridor ; puis, ils l'auront vu, de sa démarche lente et grave, s'approcher du pupitre pour y déposer ses livres. C'était alors une vraie fête, un régal exquis qui subjuguait toute la classe. Avec quelle belle clarté, quelle méthode, quelle forme charmante et originale, il nous parlait du génie de cette vieille langue française, créatrice d'œuvres si parfaites qu'il goûtait et admirait. Comme il savait réveiller en nos âmes un peu frustes et naïves l'amour du beau. Ainsi, rien que de songer à ces beaux instants je me sens le cœur tout ému. Et pourtant, après la besogne parfois dure et ingrate, l'on se plaît à les évoquer pour y faire provision de foi et d'idéal, tout comme l'on aime à guetter dans le ciel gris et maussade un coin bleu où l'on s'envolerait à tire d'aile et dont l'azur ranimerait nos espoirs défaillants.

FERNAND RUFFIEUX.

## L'école sur mesure

(Suite et fin.)

Nous avons touché ici un point important : la culture générale. M. Claparède a bien soulevé l'objection que l'on ne manquerait pas de faire à son projet de développement exagéré des aptitudes naturelles : le manque de culture générale qui en résulterait. Mais il n'a pas répondu... D'ailleurs, il n'est pas fixé sur le sens de culture générale et fait dévier la vraie valeur du mot *générale*. Pourquoi changer la signification des termes. Il faudrait alors commencer par dresser un lexique au début de l'ouvrage et expliquer les vocables nouveaux. Nous avons toujours entendu désigner par culture générale « le minimum de connaissances que doit posséder un homme

cultivé, minimum nécessaire pour qu'il ne se sente pas trop dépayssé lorsqu'il sort de sa spécialité ». Ce n'est pas comme l'indique M. Claparède : « une culture qui s'adresse à toutes les fonctions de l'esprit, aux fonctions de réflexion et de critique aussi bien qu'à l'imagination, au langage, aux sentiments esthétiques, etc... » L'on n'a jamais compris cela par culture générale. Un homme possède une culture générale lorsqu'il peut causer peinture avec les peintres, poésie avec les poètes, musique avec les musiciens.

Le poète l'a bien dit :

« Quand nous aurons assez parlé littérature  
Nous changerons de texte et causerons peinture. »

Et nous sommes convaincu que la culture générale a une grande importance. Des faits récents nous confirment dans notre idée. Après une expérience de vingt ans, commencée en 1902, la France vient de changer entièrement le programme de la licence. Selon la nouvelle organisation qui marque le retour « aux disciplines formatrices » de l'esprit, cette préparation donnera des professeurs possédant une très forte, très vaste culture générale, un solide ensemble de connaissances et non des spécialistes comme avec l'ancienne licence. Or, si même à l'Université l'on évite la trop grande spécialisation qu'un auteur avertit appelait « sabotage de l'intelligence », à plus forte raison doit-on l'éviter dans les collèges.

Aussi après la même expérience le Conseil supérieur de l'Instruction publique travaille au remaniement du programme du baccalauréat. L'on craint d'obtenir des hommes ne possédant plus une culture générale suffisante avec le baccalauréat à quatre sections. L'on trouve dans les classes supérieures des collèges français un abaissement du niveau intellectuel précisément parce que l'on a trop voulu spécialiser au détriment de la culture générale.

L'on constate que cette tendance vers la spécialisation à outrance est un mal et ne répond pas aux espérances que l'on avait fondées sur un avenir plein de promesses. L'on n'est pas physiciens, philosophes ou littérateurs après le baccalauréat ; ce n'est pas possible. Ce n'est pas là non plus le but du collège. Dans les écoles spéciales de science : l'Ecole des mines, polytechnique, l'Ecole Centrale, l'on donne un nombre assez considérable de points d'avance aux élèves munis d'un baccalauréat ès lettres précisément à cause de leur culture générale plus vaste, plus forte. Et l'on a constaté que les élèves en lettres plus faibles en science tout d'abord ont, au bout de peu de temps, dépassé leurs camarades de sciences plus avancés au début. Aussi la demande générale est-elle de rétablir le baccalauréat à deux sections qui supprimera cette spécialisation trop hâtive.

Et, d'après M. Claparède, il faudrait en Suisse faire un essai avec un baccalauréat à plusieurs sections. Il nous semble qu'il est bien

plus simple de profiter des expériences d'autrui — et d'essais qui ont duré vingt ans.

Quant à nous, nous trouvons qu'obliger parfois l'élève à travailler une discipline pour laquelle il n'est pas doué, c'est le contraindre à faire preuve d'énergie, de volonté, et pour lui ce devoir devient un bien, un acte qui le virilise. Vivre, c'est acquérir des habitudes. Or, il est indispensable que l'élève acquière de bonnes habitudes morales, qu'il soit entraîné à l'effort, s'il veut être capable, plus tard, de quelque acte volontaire pénible et soutenu.

Nous n'affirmons pas (car il n'y a pas d'absolu dans ce domaine) que le système préconisé par M. Claparède détruise l'effort. Loin de nous cette pensée; mais il n'en reste pas moins vrai, nous semble-t-il, que cette tendance nouvelle supprime de beaucoup les occasions d'effort. La vérité est que toute étude est une peine, car chaque étude demande de l'attention; mais l'attention exige à son tour une certaine somme d'application qui n'existera pas sans l'effort; or, moins il y a de conformité entre certaine étude déterminée et les dispositions naturelles de l'enfant, plus il lui faudra d'application et plus il y aura d'effort. C'est ainsi qu'obliger l'élève à travailler certaines matières qui ne sont pas dans le champ de ses prédispositions naturelles devient un exercice fécond, développant la personnalité morale de l'enfant, fortifiant, à son insu, sa capacité de vouloir.

L'on objectera « qu'aller contre le type individuel c'est aller contre nature ». Très bien, mais ne poussons pas à l'extrême ce lieu commun, si nous voulons être logique. Nous n'avons, pour notre compte, jamais trouvé cet élève extraordinaire et admirable de conscience qui néglige la branche pour laquelle il est doué spécialement et consacre son temps et ses efforts, du moins « toutes ses préoccupations » à la branche qu'il n'aime pas et pour laquelle il n'a pas d'aptitudes naturelles. « Chassons le naturel, il revient au galop », a dit le fabuliste... et je crois bien qu'il aura raison toujours.

Nous reviendrons peut-être sur le troisième point (le quatrième n'a pas été traité) : « Façons de tenir compte des aptitudes. » M. Claparède lui-même est embarrassé. Il émet une suite d'hypothèses et avoue que la chose n'est pas facile. Un point cependant où nous sommes de son avis : « Un peu plus de liberté dans les programmes. » En attendant, faisons comme ont fait nos pères ; restons un peu traditionnalistes. Pourquoi faire autrement que dans les collèges d'il y a quelque vingt ans. Il n'en est pas sorti que des ratés et des incapables. Ceux qui se sont distingués sont précisément ceux qui ont ajouté aux notions générales qu'on leur a données leur personnalité, leur originalité. L'école ne peut que poser la base, à l'individu de parfaire l'œuvre.

Et nous nous demandons s'il est vraiment nécessaire de développer chez un élève toutes les aptitudes naturelles. Nous ne le pensons pas. Nous ne croyons pas davantage que dans l'école de

demain, « l'école sur mesure », l'intérêt puisse être assez fort chez l'enfant pour arriver à « être le grand levier qui dispensera de tous les autres » et permettra de mettre au rancart « notes, rangs, punitions, concours, prix... et autres expédients de l'école d'aujourd'hui ».

En résumé, M. Claparède n'a rien dit — dans ses grandes lignes — que chacun n'admette : diversités d'aptitudes, d'esprits. Il a essayé de donner une nouvelle méthode dans l'organisation future des classes. Mais précisément où M. Claparède est novateur, ses indications ne sont pas précises, pas complètes ; c'est une vague indication qui ne peut suffire pour une question si nouvelle.

Par ailleurs, les remèdes qu'il propose ne sont guère réalisables pratiquement, ainsi qu'il l'avoue lui-même. En définitive, la question n'a pas avancé d'un pas. Nous comprenons que dans une conférence M. Claparède ait voulu s'adapter peut-être à ses auditeurs ; mais puisqu'il en livrait le texte par écrit, nous eussions désiré une mise au point plus rigoureuse de ces vues tout à fait nouvelles et très audacieuses.

A. OVERNEY.

---

## PARTIE PRATIQUE

---

### Le calcul des surfaces et des volumes

(Suite et fin.)

---

#### B. LES VOLUMES

##### a) Parallélépipède, prisme et cylindre.

###### Problèmes directs

27. Une caisse a une longueur intérieure de 8 dm, une largeur de 6 dm et une profondeur de 5 dm. Quelle est sa contenance ?

Oralement. Le fond de la caisse a une surface de 8 fois 6 dm<sup>2</sup>, soit 48 dm<sup>2</sup>. Sur chacun de ces décimètres carrés, on peut placer un décimètre cube, on obtient ainsi une tranche de 48 dm<sup>3</sup>. La profondeur de la caisse étant de 5 dm, on peut superposer cinq de ces tranches qui feront le volume de la caisse. Celle-ci contiendra donc 5 fois 48 dm<sup>3</sup>, soit 240 dm<sup>3</sup>.

Par écrit. La contenance de la caisse est de  $1 \text{ dm}^3 \times 8 \times 6 \times 5 = 240 \text{ dm}^3$ .

28. Quelle est la capacité d'un bassin de fontaine dont l'intérieur a la forme d'un prisme long de 3 m ? La petite face du bassin (la base du prisme) est un trapèze dont les dimensions ont : grande base 0,8 m, petite base 0,6 m, hauteur (profondeur du bassin) 0,6 m.

Oralement. La demi-somme des bases du trapèze est la moitié de 8 dm plus 6 dm, ou la moitié de 14 dm, soit 7 dm.

La surface du trapèze est 7 fois 6 dm<sup>2</sup>, soit 42 dm<sup>2</sup>. La capacité du bassin est de 30 fois 42 dm<sup>3</sup> (voir probl. 27), soit 1260 dm<sup>3</sup> ou 1260 litres.

Par écrit. La capacité du bassin est de

$$1 \text{ dm}^3 \times \frac{8 + 6}{2} \times 6 \times 30 = 1260 \text{ dm}^3 \text{ ou } 1260 \text{ litres.}$$